

Séance du 15 décembre 2014 à 19 heures

Commune de St Géry – Salle des fêtes

Aujourd'hui, lundi quinze décembre deux mille quatorze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de St Géry –Salle des fêtes

Etaient présents :

57 titulaires dont 9 possédant une procuration
10 suppléants dont 2 possédant une procuration

• TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

M. LABRO Didier (tit), Mme TEULIERES Marcelle (tit),
M. PARNAUDEAU Willy (tit),
M. RAFFY Gilles (tit),
M. SEGOND Dominique (tit),
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit) procuration de M. FERNANDEZ Pierre (tit) de ST MEDARD, M. MUNTE Serge (tit),
Mme LASFARGUES Geneviève (tit) procuration de M. COLIN Henri (tit), M. SIMON Michel (tit), Mme LOOCK Martine (tit), M. BOUILLAGUET Vincent (tit), Mme FAUBERT Françoise (tit) procuration de Mme BOUIX Catherine (tit), M. SAN JUAN Alain (tit), M. TESTA Francesco (tit), Mme BOYER Noëlle (tit) procuration de M. SINDOU Géraud, M. DELPECH Bernard (tit) procuration de Mme LENEVEU Hélène (tit), M. COUPY Daniel (tit), Mme RIVIERE Brigitte (tit) procuration de M. HUREAUX Roland (tit), Mme HAUDRY Sabine (tit), Mme EYMES Isabelle (tit),

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS

M. TILLOU José (tit),
M. DUJOL Jean-Paul (tit),
M. TAILLARDAS Claude (tit) procuration de M. VAZ Victor (tit),
M. PEYRUS Guy (tit), M. GARS Michel (sup),
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre (sup),

CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES

M. JOUCLAS Guy (tit) procuration de M. FOURNIER Christian (tit),
Mme LANES Bénédicte (tit), M. TREIL Jean (tit),
M. PETIT Jean (tit), Mme BOURDARIE Paulette (tit),
Mme VALETTE Roselyne (tit), M. PLANAVERGNE Jean-François (sup),

FRANCOULES
GIGOZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
MONTGESTY

M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),
M. MOLINIE Romuald (tit),
M. CANCEIL Philippe (tit),
M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit),
M. NOUAILLES Serge (tit), M. BONNEMERE Jean-Claude (sup),
M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEN Joëlle (tit),
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),
M. REIX Jean-Albert (tit),
M. SABOT Aimé (tit), M. VIVIER Jean-Luc (sup),
M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),
M. DIZENGREMEL Ludovic (tit),
M. LEFEBVRE Jean-Yves (sup) procuration de M. GALTHIE Jean-Noël (tit),

NUZEJOULS
PRADINES

Mme DESSERTAINE Brigitte (tit),
M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), M. STEVENARD Daniel (tit), Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (tit), M. LIAUZUN Christian (tit),

SAINT CIRQ LAPOPIE
SAINT GERY
SAINT PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. DECREMPS Frédéric (sup),
M. BORIES Olivier (tit), M. BERNIOT Pierre-Jacques (sup),
M. DESTRUDEL Jacques (sup),
M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit), M. EYROLLE Jean-Louis (sup),
M. DIOT Fabrice (tit) procuration de M. LAVAU Pascal (tit),
M. ANNES Jean-Pierre (tit),
M. GILES Jérôme (sup) procuration de M. HEE Gérard (tit),

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

POLE TECHNIQUE – Bâtiments

Objet : Schéma Directeur Immobilier - Participation financière de la commune de Cahors

A été adopté à L'UNANIMITE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 15 décembre 2014
Rapporteur : Serge NOUAILLES

Rédacteur : Aurélien WALTER
Service : Bâtiments

Objet : Schéma Directeur Immobilier - Participation financière de la commune de Cahors

Mesdames, Messieurs,

La Communauté d'agglomération du Grand Cahors dispose d'un patrimoine immobilier important qui se rapproche de celui de la ville de Cahors par ses caractéristiques à savoir, de nombreux bâtiments, hétéroclites tant au niveau de leurs usages que de leur état ou de leurs équipements parfois spécifiques.

A la suite du diagnostic de ces bâtiments, il devient incontournable tant pour la ville de Cahors que pour la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors d'élaborer un schéma directeur immobilier convergent entre les deux structures. La détermination des bases de ce travail sera confiée à un prestataire extérieur spécialisé dans le domaine du bâtiment et des politiques de gestions de parc immobiliers conséquents. Les objectifs poursuivis dans cette étude sont les suivants :

1. Identifier les indicateurs existants, définir ceux manquants et la stratégie de recueil et de consolidation des bases de données,
2. Synthétiser la photographie du patrimoine et du fait de ses caractéristiques principales, ébaucher un schéma directeur immobilier adéquat,
3. Déterminer de manière détaillée une organisation optimale afin d'assurer l'ensemble des missions dévolues à une direction des bâtiments qui assume tous les aspects de sa compétence.

Le coût de cette prestation réalisée par la société COGEMIP est de 14 900 € hors taxes. La Ville de Cahors participera à hauteur de 50 % du coût de l'étude par le biais d'un fonds de concours.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver l'élaboration d'un schéma directeur conjoint entre la ville de Cahors et le Grand Cahors ;
- b- D'autoriser la signature de la convention portant sur le fonds de concours de la commune de Cahors pour la réalisation d'un schéma directeur immobilier, ci annexée ;
- c- D'autoriser M. le Président ou son représentant à prendre toutes les dispositions et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

AR PREFECTURE

046-200023737-20141215-20A_15_12_2014-DE
Reçu le 18/12/2014

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc MAYSSOUZE-FAURE